



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

### A retenir

**VERS DE LA GRAPPE** Le vol de G3 semble terminé. Les dégâts semblent faibles. Maintenez une surveillance des pièges le plus longtemps possible.

**BOTRYTIS** Surveillez vos parcelles. Des foyers sont régulièrement observés.

Veillez au respect des délais avant récolte

### MÉTÉO

#### • Prévisions du 24 au 28 août 2017

	Jeu 24	Ven 25	Sam 26	Dim 27	Lun 28	Mar 29
Températures	19 - 34	20 - 32	19 - 33	20 - 33	19 - 34	18 - 33
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

La véraison a bien progressé mais reste hétérogène selon les situations :

- les Négrette et Cot avancent rapidement : 65 à 95 % de baies vérées,
- sur les Gamay, la véraison est terminée à l'exception des parcelles les plus gelées,
- pour les Syrah, la situation est beaucoup plus hétérogène et la tendance générale est à une fin de véraison,
- pour les Cabernet Franc nous sommes entre de mi-véraison à 85 % de baies vérées.

### MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

#### • Situation au vignoble

De nouvelles taches fraîches apparaissent toujours régulièrement sur les jeunes feuilles.

Les symptômes sont visibles dans une majeure partie des situations. Toutefois, ils sont sans impact significatif pour la récolte dans la majorité des cas.

**Évaluation du risque** : De nouvelles taches peuvent toujours apparaître sur jeunes feuilles, mais à l'approche de la récolte tout risque de dégradation importante peut être écarté.

Cependant, dans les situations à récolte plus tardive, il convient de rester vigilant à l'évolution de l'état sanitaire du feuillage qui doit pouvoir à une alimentation suffisante des grappes. Pensez à la prophylaxie.

Il en est de même pour les jeunes plantations dont l'état du feuillage va conditionner une bonne mise en réserve.

**Mesures prophylactiques** : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN CX  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture de  
Hte-Garonne, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, Vinvalie Cave de  
Fronton

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture, avec  
l'appui financier de l'Agence  
Française pour la Biodiversité,  
par les crédits issus de la  
redevance pour pollutions  
diffuses attribués au finance-  
ment du plan Ecophyto.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Pour la majorité des situations où l'impact de la maladie était resté limité, la progression des dégâts s'est arrêtée aux portes de la véraison.

Mais pour les situations les plus fortement atteintes, les symptômes ont continué lentement à progresser avec l'apparition de nouveaux symptômes sur quelques baies isolées. Dans ces quelques situations là, la véraison semble même peiner à avancer.

**Évaluation du risque :** Depuis plusieurs campagnes, l'impact du black-rot devient de moins en moins secondaire. Autre fait marquant, dès lors que les conditions sont favorables, les contaminations peuvent survenir tard en saison, parfois même jusqu'à la véraison. Ces dernières années, des situations d'attaques fortes, voir sévères selon les années, ont été observées jusqu'au début de la véraison.

La durée de la période de risque est souvent sous estimée.

Des situations à historique montrent régulièrement des attaques importantes. Il est important de les repérer pour adapter la surveillance du parasite :

- gestion de l'inoculum (feuilles tombées au sol, grappes et grappillons momifiés restés fixés au rameaux),
- anticipation du risque précoce de contamination au printemps (souvent plus tôt que le mildiou).

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

### • Situation au vignoble

Les anciens foyers sont toujours présents mais sèchent à la faveur du maintien de conditions chaudes et sèches. Mais, dans les situations les plus sensibles, les foyers semblent toujours actifs.

Globalement, la situation est saine mais peut très vite se dégrader à la faveur de jours plus pluvieux.

**Évaluation du risque :** Les conditions météo estivales en dent de scie ont favorisé une installation plutôt régulière de la maladie. Celle-ci est présente, depuis plusieurs semaines déjà, sous forme de petits foyers qui sèchent puis se réactivent avec le retour des pluies.

Surveillez régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles en tenant également compte du facteur de risque supplémentaire que sont les dégâts de vers de grappe.

**Mesures prophylactiques :** Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le risque Botrytis :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

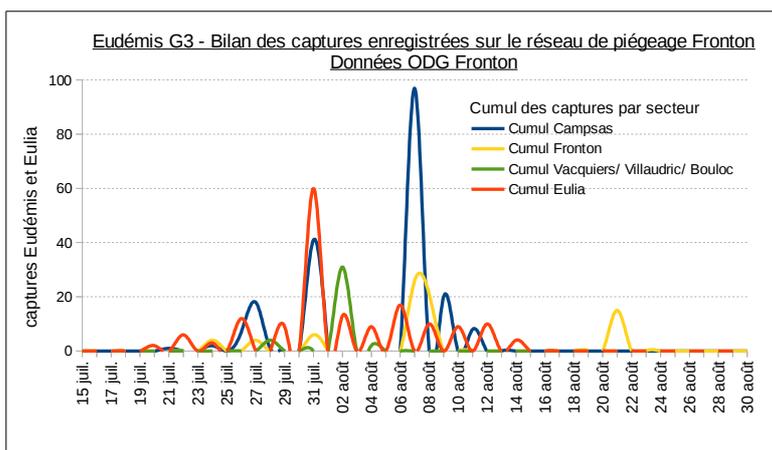
## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

### • Situation au vignoble

Les captures d'Eudémis sont désormais faibles sur une majorité de pièges du réseau de surveillance. Toutefois, l'irrégularité des relevés peut générer quelques a-coups artificiels sur les courbes de vols.

Le vol de G3 semble se terminer.

A ce jour, on n'observe pas (ou peu) de pontes « fraîches » et peu de dégâts de perforations.



**Évaluation du risque** : La gestion d'eudémis en G3 est plus délicate, compte-tenu notamment de l'étalement de l'activité du ravageur. Il est primordial de maintenir une surveillance du vol et des dégâts en parcelles le plus longtemps possible. Un nouveau pic d'activité sur les pièges pourrait être suivi d'une nouvelle vague de ponte.

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

### • Situation au vignoble

Les populations larvaires ont pu évoluer dans le courant de l'été, mais on ne signale pas de situations problématiques. Les dégâts de grillure restent ponctuels.

**Évaluation du risque** : Surveillez vos parcelles. Restez vigilants à l'évolution des populations de cicadelles qui peuvent trouver refuge sur la vigne quand la végétation alentour sèche.

**Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques** : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## DROSOPHILA SUZUKII

### • Situation au vignoble

Les observateurs des réseaux de surveillance restent vigilants à tout signe inhabituel de pourriture acide qui pourrait laisser suspecter des attaques de *Drosophila suzukii*.

A ce jour, aucun symptôme douteux n'est signalé.

**Évaluation du risque** : Les stratégies de gestion les plus efficaces restent la mise en œuvre de mesures prophylactiques consistant à limiter l'accroissement des populations de l'insecte en évitant leur déplacement depuis les premiers foyers de pourriture détectés.

**Mesures prophylactiques** : La gestion de *D. suzukii* reprend les principes de gestion prophylactiques énoncés pour le botrytis et la pourriture acide :

- maîtriser la vigueur et éviter les entassements de végétation,
- éviter les blessures des baies, qu'elles soient d'origine mécanique (rognage) ou parasitaire (oïdium, vers de grappe),
- éliminer très rapidement les premières grappes atteintes,
- ne pas entreposer de déchets (éclaircissage, tri de récolte, ou déchets de cave) dans ou à proximité des parcelles...

**Ce BSV est le dernier de la saison. Bonne fin de campagne à tous !**

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Cave de Fronton et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.